

TOUR AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comment venir, circuler et stationner
au Puy-en-Velay **LES 8 ET 10 JUIN**



Au Puy-en-Velay, l'arrivée de l'étape 2 (**le 8 juin**) et le départ de l'étape 4 (**le 10 juin**) imposent **d'importantes restrictions de circulation et de stationnement** dès la veille de l'événement.

STATIONNEMENT

• Certains parkings de centre-ville sont réservés à la caravane et aux véhicules officiels, d'autres sont inaccessibles du fait de la fermeture de la circulation.

Attention à bien respecter les horaires d'évacuation de vos véhicules, sous peine d'une mise en fourrière immédiate.

• Parkings relais à disposition :

- Montredon (20 min à pied de la place du Breuil)
- La Gare & Pôle Intermodal (15 min à pied de la place du Breuil)
- Parking Dunant (15 min à pied de la place du Breuil)

TRANSPORTS EN COMMUN

Les transports urbains et scolaires sont maintenus mais avec des horaires adaptés et certaines déviations.

Nous invitons les usagers à anticiper leurs déplacements, en tenant compte du fonctionnement spécial du réseau les 8 et 10 juin,

à consulter ici >>



SCOLAIRES

Les crèches et tous les établissements scolaires fonctionnent normalement.

SPORT

Se référer aux associations sportives pour le maintien des cours dispensés au stade Massot et au gymnase de La Libération.

PROFESSIONS DE SANTÉ

Une vigilance particulière a été portée au maintien des accès aux structures de soins, des déplacements des professionnels de santé et des interventions prioritaires et de secours.

L'accès au centre-ville est maintenu selon le plan de circulation proposé ci-contre.

« La Ville du Puy-en-Velay a mis tout en œuvre pour limiter au maximum les impacts de l'événement sur le quotidien des ponots.

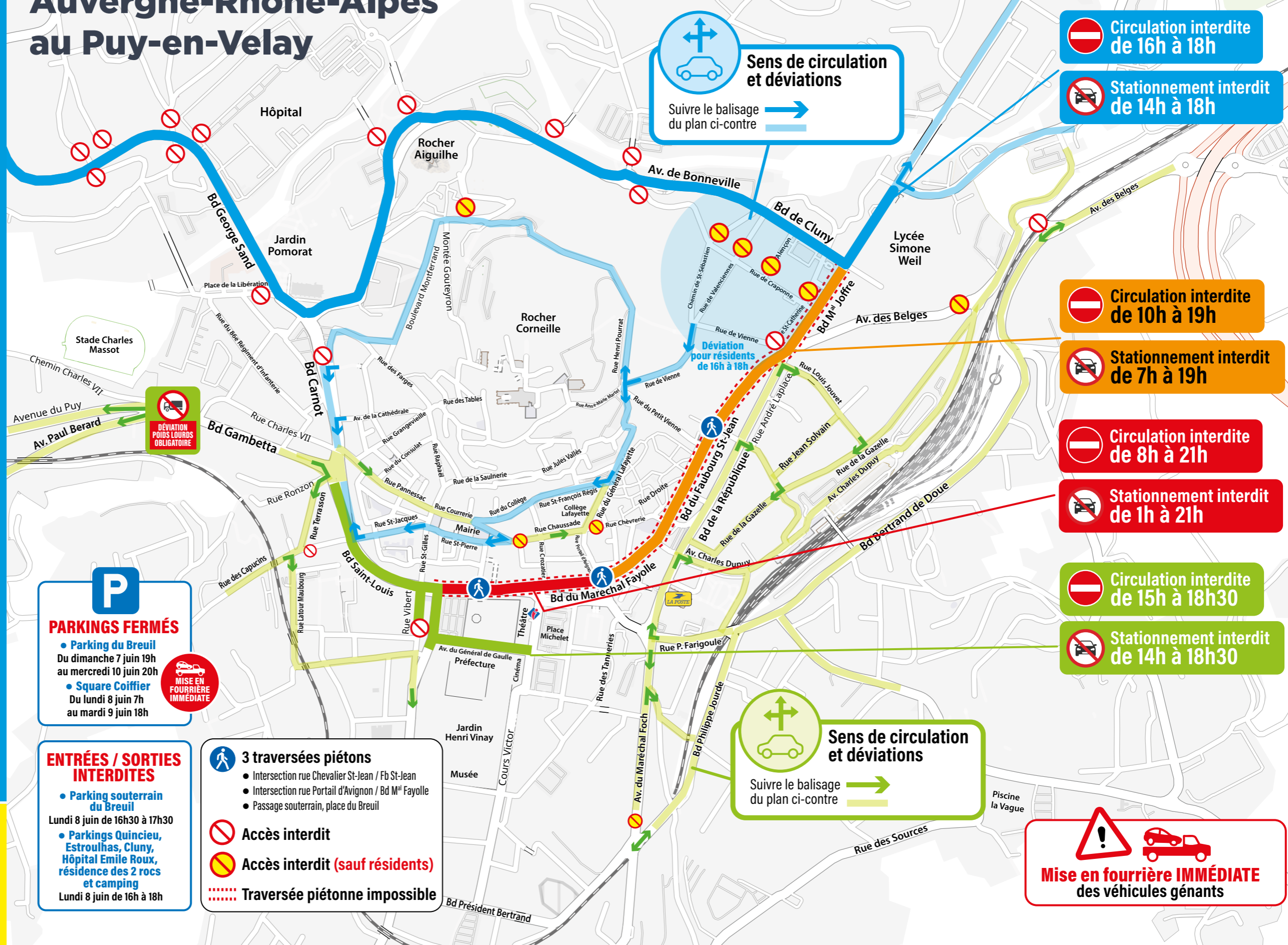
Il est néanmoins recommandé d'anticiper ses déplacements et de privilégier, lorsque cela est possible, les cheminements piétons. »

LUNDI 8 JUIN

Arrivée du Tour Auvergne-Rhône-Alpes au Puy-en-Velay



VILLE ARRIVÉE & DÉPART



Sens de circulation et déviations

Suivre le balisage du plan ci-contre

Circulation interdite de 16h à 18h

Stationnement interdit de 14h à 18h

Circulation interdite de 10h à 19h

Stationnement interdit de 7h à 19h

Circulation interdite de 8h à 21h

Stationnement interdit de 1h à 21h

Circulation interdite de 15h à 18h30

Stationnement interdit de 14h à 18h30

Sens de circulation et déviations

Suivre le balisage du plan ci-contre

Mise en fourrière IMMÉDIATE des véhicules gênants

P

PARKINGS FERMÉS

- Parking du Breuil Du dimanche 7 juin 19h au mercredi 10 juin 20h
- Square Coiffier Du lundi 8 juin 7h au mardi 9 juin 18h

ENTRÉES / SORTIES INTERDITES

- Parking souterrain du Breuil Lundi 8 juin de 16h30 à 17h30
- Parkings Quincieu, Estroulhas, Cluny, Hôpital Emile Roux, résidence des 2 rocs et camping Lundi 8 juin de 16h à 18h

3 traversées piétons

- Intersection rue Chevalier St-Jean / Fb St-Jean
- Intersection rue Portail d'Avignon / Bd M^l Fayolle
- Passage souterrain, place du Breuil

Accès interdit

Accès interdit (sauf résidents)

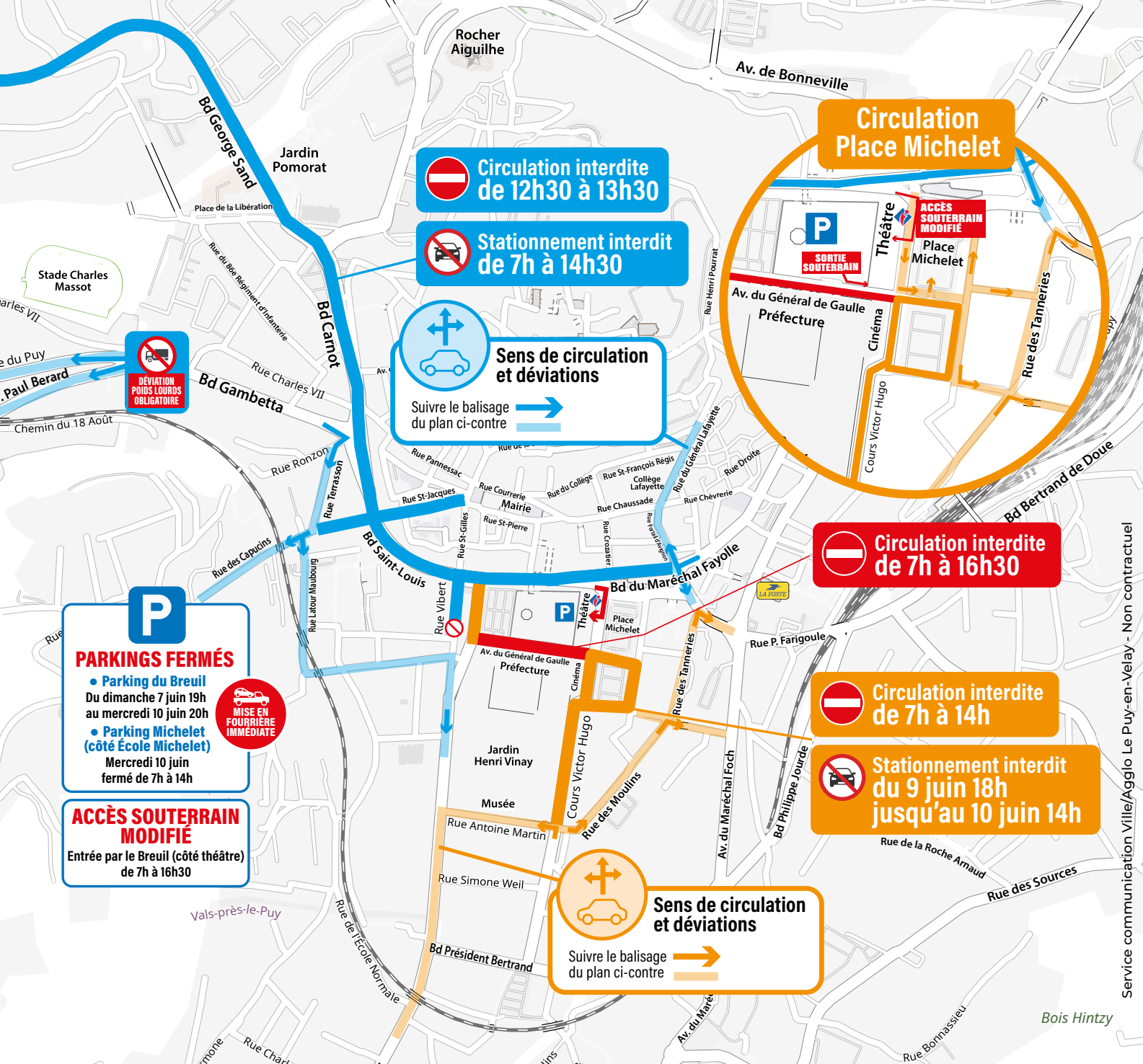
Traversée piétonne impossible

DÉVIATION POIDS LOURDS OBLIGATOIRE

MISE EN FOURRIÈRE IMMÉDIATE

MERCREDI 10 JUIN

Départ du Tour Auvergne-Rhône-Alpes au Puy-en-Velay



Service communication Ville/Agglo Le Puy-en-Velay - Non contractuel



+ d'infos

- En scannant le QR code ci-contre
- lepuyenvelay.fr



VILLE ARRIVÉE & DÉPART